



PAS À PAS ENSEMBLE :
STRATÉGIE À LONG TERME
DE L'ONTARIO CONTRE
LA VIOLENCE ENVERS
LES FEMMES AUTOCHTONES

Message de la première ministre	2
Message des ministres MacCharles et Zimmer	4
RÉSUMÉ	6
POURQUOI L'ONTARIO A BESOIN D'UNE STRATÉGIE POUR CONTRER LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES AUTOCHTONES.....	8
Des causes complexes.....	10
VERS UNE STRATÉGIE	12
Un changement issu de la communauté.....	13
La collaboration est essentielle.....	14
Une collaboration en marche.....	15
LA VOIE À SUIVRE	20
1. Soutien des enfants, de la jeunesse et des familles.....	21
2. Sécurité et guérison dans les communautés.....	23
3. Police et justice.....	25
4. Prévention et sensibilisation.....	26
5. Leadership, collaboration, harmonisation et responsabilité	27
6. Données, recherche et mesures du rendement.....	28
UNE VISION DE LA RÉUSSITE.....	30
Une idée de la réussite.....	31
ANNEXE A.....	34

TABLE DES MATIÈRES

2

MESSAGE DE LA PREMIÈRE MINISTRE

Tout acte de violence envers une femme autochtone représente une tragédie individuelle et un échec collectif.

Un acte de violence sème douleur et désespoir chez les victimes; c'est une réalité déchirante qui bouleverse la vie de trop de sœurs, de mères, de filles, de tantes, de grands mères autochtones et de leurs familles. D'innombrables actes de violence, qui se répandent dans le temps et dans toutes les communautés, nous submergent tous. C'est l'eau en mouvement qui nous cerne, un courant qui emporte avec lui la vie d'Autochtones et érode le socle d'une société juste et prospère.

Nous voulons que l'Ontario soit un lieu de justice. Pourtant, la violence touche les femmes des Premières Nations, Métisses et Inuites plus que tout autre groupe dans notre société. Nous voulons que l'Ontario soit un lieu de possibilités. Pourtant, la jeunesse autochtone constitue

le segment de notre population qui connaît la croissance la plus rapide et, quand elle est témoin de la violence, la possibilité de réussir lui échappe. Nous voulons que l'Ontario soit un lieu d'égalité. Pourtant, l'inégalité causée par la misogynie, le sexisme, la pauvreté, le racisme et la discrimination hérités de notre passé colonial persiste, rendant les femmes autochtones particulièrement vulnérables à la violence et empêchant des communautés autochtones entières d'atteindre leur plein potentiel.

Trop longtemps, les gouvernements et la société majoritaire sont demeurés sourds aux appels à la justice des Autochtones, mais le silence est finalement rompu. Nous pouvons commencer à briser le cycle de la violence et construire l'Ontario que nous voulons pour nos enfants et petits enfants.

Tout acte de violence envers une femme autochtone représente une tragédie individuelle et un échec collectif.

Nous pouvons commencer à briser le cycle de la violence et construire l'Ontario que nous voulons pour nos enfants et petits enfants.

En faisant cause commune avec les communautés autochtones, le gouvernement de l'Ontario reconnaît les façons dont notre passé honteux a contribué à engendrer les inégalités d'aujourd'hui de sorte qu'ensemble, nous puissions améliorer le présent et bâtir un avenir meilleur.

Je veux remercier les communautés autochtones pour leur résilience. Cette nouvelle stratégie visant à stopper la violence contre les femmes autochtones et leurs familles fait suite à des années de revendications et d'initiatives de la part des Autochtones; elle prévoit d'autres initiatives afin de sensibiliser à la violence et de la contrer, d'aider à rendre les communautés autochtones sécuritaires, d'améliorer les conditions socio économiques et de contribuer à soigner de profondes blessures.

Cette stratégie incarne l'engagement du gouvernement de l'Ontario à travailler main dans la main avec les dirigeants des communautés des Premières Nations, Métisses et Inuites ainsi qu'avec les gouvernements du Canada et des autres provinces en vue d'agir de façon concertée et de réaliser de véritables progrès.

Merci d'aider à mettre fin à la violence contre les femmes autochtones et leurs familles. Ensemble nous pouvons créer l'espoir d'un avenir serein pour chaque communauté de l'Ontario.

Première ministre de l'Ontario

KATHLEEN WYNNE



4

MESSAGE DES MINISTRES

MacCharles et Zimmer

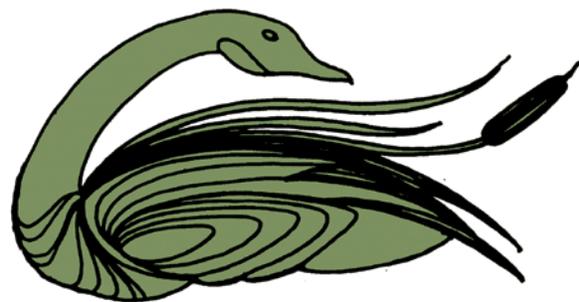
Nous sommes heureux de nous joindre à la première ministre et à nos partenaires autochtones pour présenter la stratégie de l'Ontario visant à contrer la violence faite aux femmes autochtones.

Cette stratégie est le fruit de la collaboration des partenaires autochtones de toute la province, dont les membres du Groupe de travail mixte sur la prévention de la violence contre les femmes autochtones.

Cette initiative provinciale unique réunit à la même table des dirigeants gouvernementaux et des représentants d'organismes des Premières Nations, Métis et Inuits : l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres, l'Ontario Native Women's Association, The Métis Nation of Ontario, les Independent First Nations et les Chiefs of Ontario.

Nous les félicitons pour leur engagement à collaborer en vue d'établir une approche globale plus efficace et plus éclairée qui respecte la culture et les perspectives des peuples autochtones.

De solides liens de collaboration nous aident à miser sur l'important travail que les peuples autochtones ont accompli pour sensibiliser au problème de la violence et panser les plaies et sur les mesures que le gouvernement a déjà prises pour faire cesser la violence envers les femmes, y compris les plans d'action relatifs à la violence familiale ainsi qu'à la violence et au harcèlement sexuels.



Cette initiative provinciale unique réunit à la même table des dirigeants gouvernementaux et des représentants d'organismes des Premières Nations, Métis et Inuits.

Le Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels de l'Ontario, lancé en mars 2015, a amorcé un débat sur la violence à caractère sexuel dans la province. Il énonçait notre engagement à élaborer une stratégie à long terme visant à stopper la violence faite aux femmes autochtones.

Nous sommes fiers de poursuivre sur cet élan et de lancer cette stratégie de changement.

*Ministre des Services
à l'enfance et à la jeunesse
Ministre déléguée
à la Condition féminine*

TRACY MACCHARLES



Les objectifs reflètent nos engagements : faire cesser la violence à l'endroit des femmes autochtones, renforcer nos relations avec les communautés des Premières Nations, Métisses et Inuites et améliorer les conditions pour les peuples autochtones et, partant, pour l'ensemble des Ontariennes et des Ontariens.

Ministre des Affaires autochtones

DAVID ZIMMER



6

RÉSUMÉ

Pas à pas ensemble : La stratégie de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones

La violence envers les femmes autochtones a bouleversé l'existence de femmes, de familles et de communautés pendant des générations. Elle est un héritage du colonialisme qui continue d'engendrer la pauvreté, l'isolement social et l'insécurité. Avec cette stratégie, l'Ontario et les communautés autochtones travailleront de concert pour mettre un terme au cycle de la violence et faire en sorte que les futures générations de femmes autochtones puissent vivre comme elles le méritent, dans la sécurité et le respect.

1. Soutien des enfants, de la jeunesse et des familles

Nouveau financement : 80 millions de dollars sur trois ans.

- Mettre en place un nouveau **Programme de bien-être familial** pour soutenir les familles autochtones en crise et aider les communautés à faire face aux effets de la violence et du traumatisme intergénérationnels.

2. Sécurité et guérison dans les communautés

Nouveau financement : 15,75 millions de dollars sur trois ans.

- Veiller à ce que les femmes et les communautés autochtones bénéficient d'un **soutien efficace** dans leurs rapports avec le système de justice.
- Élaborer une stratégie centrée sur les survivantes pour aider à mettre au jour et prévenir la **traite de personnes** en Ontario et à intervenir pour y mettre fin.
- Étendre le service d'**aide téléphonique** destiné aux femmes autochtones victimes de violence sur la base de la ligne d'aide aux femmes autochtones Talk4Healing.
- Soutenir les hommes autochtones à l'aide de **programmes de guérison et de prévention de la violence**, dont l'initiative *Kizhaay Anishinaabe Niin (Je suis un homme gentil)*.



3. Police et justice

Nouveau financement : 2,32 millions de dollars sur trois ans.

- Adopter une législation pour aider la police dans les enquêtes sur les personnes disparues.
- Renforcer la formation des procureurs de la Couronne et des policiers.
- Fournir de nouveaux moyens aux forces policières des Premières Nations.

4. Prévention et sensibilisation

Nouveau financement : 1,15 million de dollars sur trois ans.

- Élaborer et mettre en œuvre un **programme obligatoire de formation contre le racisme et en matière de culture autochtone** à l'intention de tout le personnel de la fonction publique de l'Ontario.
- Aider à lancer une **campagne nationale de sensibilisation du public et de prévention** en vue de changer les attitudes et les perceptions concernant le problème de la violence envers les femmes et les adolescentes autochtones.

5. Leadership, collaboration, harmonisation et responsabilité

Nouveau financement : 500 000 \$ sur trois ans.

- Tenir le **cinquième Sommet national des femmes autochtones** en 2016.
- Appuyer **les initiatives provinciales** visant à stopper la violence faite aux femmes autochtones et à **les harmoniser avec les engagements fédéraux**.
- Établir un **comité directeur interministériel** ayant pour mandat de superviser la mise en œuvre de la stratégie et d'assurer la responsabilité pour en garantir l'efficacité.

6. Données, recherche et mesures du rendement

Nouveau financement : 750 000 \$ sur trois ans.

- Soutenir la **recherche sur la prévalence de la violence à l'endroit des femmes autochtones** et sur les pratiques de prévention efficaces.
- Mettre au point **des indicateurs clés du rendement et des moyens de collecte de données** pour mesurer l'efficacité des différentes initiatives et faire le suivi des progrès réalisés.

8

POURQUOI L'ONTARIO A BESOIN D'UNE STRATÉGIE POUR CONTRER LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES AUTOCHTONES

Les femmes des Premières Nations, Métisses et Inuites en Ontario victimes de violence, d'agressions, de meurtre et d'exploitation sexuelle sont beaucoup plus nombreuses que ne le sont les autres femmes dans la province.

Cette violence détruit des vies, des familles et des communautés. Elle rompt les liens qui unissent les gens. Le traumatisme atteint la communauté et les diverses générations et exacerbe la pauvreté, l'isolement social et l'insécurité. C'est une situation inacceptable.

La violence faite aux femmes autochtones pose un risque pour les familles et les enfants. Trop souvent, elle détourne les enfants de la voie de la réussite et les expose à la consommation de drogues et au crime.

Plus du quart des enfants de moins de 14 ans recevant des services d'aide à l'enfance en Ontario sont des Autochtones. L'éclatement des familles et le spectre limité des possibilités contribuent à la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice ontarien. Trop peu ont un certificat d'études ou un diplôme qui leur permettrait d'obtenir de meilleurs emplois. Généralement, les femmes des Premières Nations, Métisses et Inuites et leurs familles ont accès à moins de possibilités d'éducation et d'emploi que les autres Ontariennes et Ontariens. Il s'ensuit une diminution du revenu familial pour trop d'entre elles.

Les femmes autochtones ne représentent que 1,2 % de la population ontarienne, mais 6 % des victimes féminines d'homicide.

Ces conditions rendent les femmes et les enfants autochtones encore plus exposés à la pauvreté et à la violence. Cela comprend la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

L'Ontario est un important carrefour de la traite de personnes à des fins sexuelles au Canada. Ce type d'exploitation sexuelle affecte les personnes vulnérables partout. Les personnes les plus à risque sont les jeunes femmes, dont un bon nombre sont des femmes et des adolescentes autochtones.

Cet état de fait engendre un cycle de violence perpétuel.

Encore là, c'est une situation inacceptable.

L'incapacité de s'attaquer aux causes profondes de la violence contre les femmes autochtones met en danger les générations futures et nous affaiblit tous.

Des causes complexes

L'extrême violence dont sont victimes les femmes autochtones en Ontario a des causes complexes qui remontent à des attitudes coloniales profondément enracinées qui perpétuent le racisme et la discrimination.

Ces facteurs sont aggravés par la misogynie et le sexisme, qui nourrissent la violence envers les femmes partout en Ontario.

Le colonialisme a imposé des attitudes patriarcales aux sociétés traditionnelles. Ces façons de voir ont perturbé les cultures autochtones qui honoraient et respectaient depuis longtemps les femmes dans leur égalité par rapport aux hommes.

Au fil du temps au Canada, le colonialisme s'est transformé progressivement en une tentative d'assimilation des peuples autochtones, y compris les actes de maltraitance dans le système de pensionnats. Ces écoles ont existé en Ontario pendant plus de 150 ans. Un système qui a coupé des générations de jeunes de leurs cultures, de leurs valeurs, de leurs

familles et de leurs communautés. Des familles et des communautés en ressentent encore les effets aujourd'hui.

Des attitudes post coloniales continuent de perpétuer l'indifférence envers les communautés autochtones et leurs cultures, ce qui les expose à plus de violence.

Avec cette Stratégie à long terme contre la violence envers les femmes autochtones, l'Ontario et ses partenaires autochtones comptent s'attaquer aux causes profondes de cette violence et les éliminer. L'Ontario et les communautés autochtones s'uniront pour mettre fin à la menace de la violence qui pèse sur les femmes et les familles et faire en sorte que les futures générations de femmes autochtones vivent en toute sécurité et soient plus fortes.

« Le taux alarmant de victimisation et de disparition de femmes autochtones ne peut être balayé sous le tapis quand tout le monde en parle. Cette stratégie favorise la discussion et permet de prendre action. Le soutien public de la recherche visant à stopper la violence contre les femmes autochtones, y compris la traite de personnes, maintient le problème sur l'écran radar. »

*Dawn Harvard, présidente,
Ontario Native Women's Association*

« En ce qui concerne la violence faite aux femmes autochtones, il y a toujours eu une faille dans le système. Nous méritons une justice qui est équitable et adaptée à nos cultures. Les réformes exposées dans ce plan reflètent cela et aideront à combler cette faille. Nous ne tolérerons pas la violence envers nos mères, nos filles, nos sœurs, nos tantes et nos grands mères. Cette stratégie permettra de partager leurs expériences et de mettre à l'avant-plan le problème de la violence dont sont victimes les femmes autochtones. Et n'oublions pas non plus nos hommes et nos garçons disparus et assassinés. »

*Grande chef adjointe Denise Stonefish,
First Nations Women's Caucus, Chiefs of Ontario*

12

VERS UNE STRATÉGIE

Les dirigeants des Premières Nations et des nations Métisses et Inuites de l'ensemble de l'Ontario ont désigné la violence envers les femmes dans leurs communautés comme une de leurs préoccupations les plus pressantes.



Un changement issu de la communauté

Les femmes autochtones de l'Ontario continuent de diriger les efforts pour mettre fin à la violence. Bon nombre d'entre elles participent aux actions menées ici et ailleurs au pays en vue d'attirer l'attention sur le nombre alarmant de femmes autochtones disparues et assassinées.

De 2007 à 2012, des organisations autochtones ont dirigé cinq sommets provinciaux sur la lutte contre la violence faite aux femmes autochtones dans le but de faire entendre ces voix issues des communautés. Avec le soutien du gouvernement, de nombreux dirigeants de communautés ont exposé le problème auquel ils sont confrontés et lancé un appel à consultations concernant de nombreux enjeux connexes, depuis des réformes du système de justice jusqu'à l'amélioration des possibilités d'éducation en passant par le renouvellement des services d'aide à l'enfance.

À la suite du premier sommet provincial, en septembre 2007, l'Ontario Native Women's Association et l'Ontario Federation of Indigenous Friendship

Centres ont rendu public le *Cadre stratégique pour faire cesser la violence faite aux femmes autochtones*. Les auteurs du document ont recommandé l'adoption de stratégies de grande portée et se sont concentrés sur huit domaines d'intervention précis : recherche, législation, politiques, programmes, sensibilisation, développement communautaire, leadership et responsabilité.

The Métis Nation of Ontario, les Independent First Nations et les Chiefs of Ontario ont approuvé le Cadre stratégique et convenu d'agir ensemble pour contrer la violence à l'endroit des femmes autochtones.

L'Ontario a adopté le Cadre stratégique comme document d'orientation et instauré en 2010 une collaboration entre les ministères et avec les partenaires autochtones pour combattre la violence dont sont victimes les femmes autochtones.

La collaboration est essentielle

Depuis 2010, le gouvernement et ses partenaires autochtones travaillent main dans la main par le biais du **Groupe de travail mixte sur la prévention de la violence contre les femmes autochtones**. Cette initiative provinciale unique est une première au Canada. Elle réunit des représentants de cinq organisations autochtones de la province et des dirigeants gouvernementaux provenant de dix ministères pour contrer la violence faite aux femmes autochtones.

Le Groupe de travail mixte a pour mandat d'établir des priorités et de déterminer les possibilités de soutenir, d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des programmes et des services permettant de prévenir et de réduire la violence contre les femmes autochtones et leurs familles.

Il a établi des priorités pour l'action gouvernementale qui sont coordonnées, culturellement appropriées, communautaires et responsables. Depuis leur première réunion, les membres du Groupe de travail mixte travaillent de concert pour élaborer des initiatives considérées comme prioritaires dans le Cadre stratégique pour faire cesser la violence faite aux femmes autochtones.

La présente stratégie, avec les nouvelles initiatives et les améliorations des programmes en place, représente la prochaine étape de ce partenariat essentiel.

Membres du Caucus autochtone du Groupe de travail mixte :

- Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC)
 - Ontario Native Women's Association (ONWA)
 - Métis Nation of Ontario (MNO)
 - Independent First Nations (IFN)
 - Chiefs of Ontario (COO)
-

Depuis 2006, plus de 4200 jeunes et adultes autochtones de sexe masculin participent à des activités communautaires qui les encouragent à s'attaquer au problème de la violence à l'endroit des femmes et des adolescentes autochtones.

Kizhaay Anishinaabe Niin (Je suis un homme gentil)

15

Une collaboration en marche

Les organisations des Premières Nations, Métisses, Inuites et d'Autochtones urbains ont, de leur propre initiative, décidé de confronter la violence et les problèmes qui la sous-tendent de concert avec les partenaires à l'échelle locale.

Certaines ont élaboré une approche propre à leurs communautés et à leur culture particulières. D'autres ont mis sur pied des interventions novatrices, dont des initiatives de sensibilisation

du public et de formation soutenues par le gouvernement. Bon nombre de ces interventions s'accordent avec les priorités établies dans le Cadre stratégique pour faire cesser la violence faite aux femmes autochtones, adopté en 2007, et par le Groupe de travail mixte sur la prévention de la violence contre les femmes autochtones.



Illustrations de Maxine Noel

Depuis 2007, plus de 1000 travailleurs communautaires ont été formés pour diffuser le message de la campagne et plus de 4500 personnes y participent.

Kanawayhitowin (Prendre soin de l'esprit des autres)

Exemples d'initiatives de sensibilisation du public et de formation menées par des Autochtones

- La campagne **Kizhaay Anishinaabe Niin** (Je suis un homme gentil) (OFIFC) inspire les hommes et les adolescents autochtones à mettre fin à la violence envers les femmes autochtones et mobilise les hommes autochtones incarcérés, en probation et en libération conditionnelle.
- Le **Programme de développement des aptitudes de leadership des femmes autochtones** forme et soutient les femmes autochtones pour qu'elles exercent leur leadership dans leurs communautés.
- **En l'honneur des femmes Métisses** (The Métis Nation of Ontario) est un programme basé sur les forces et la culture dont on fait la promotion dans toute la province.
- Le programme **Écoles sécuritaires et tolérantes** finance des projets culturellement pertinents qui s'attaquent au problème de l'intimidation, promeuvent des relations saines, assurent un soutien en matière de traumatismes et de santé mentale et développent le leadership. (Partenaires autochtones; action coordonnée par les Chiefs of Ontario)
- La campagne de prévention de la violence à caractère sexuel **First Nations Draw-the-Line**, menée par la nation Nishnawbe Aski, fournit des conseils sur les façons de faire face à la violence à caractère sexuel et à l'intimidation et d'intervenir de manière sécuritaire et efficace.
- La campagne **Kanawayhitowin** (Prendre soin de l'esprit des autres) (OFIFC) aide les personnes les plus proches des femmes autochtones à déceler les signes de maltraitance et à savoir quoi faire pour les aider.

Ces dernières années, l'Ontario s'est employée à élargir la gamme des programmes et services menés par les Autochtones. Par exemple :

- **Talk4Healing** est une ligne d'aide aux femmes autochtones du nord de l'Ontario victimes de violence. Elle apporte un soutien aux femmes des localités éloignées et isolées qui ont un accès limité aux services locaux. Il s'agit d'un partenariat entre Beendigen, de Thunder Bay, et l'Ontario Native Women's Association (ONWA).

Depuis 2007, plus de 3000 femmes autochtones ont été formées et environ 500 exercent leur leadership dans leurs communautés.

(Le Programme de développement des aptitudes de leadership des femmes autochtones)

17

- **Le Fonds de lutte contre la violence faite aux femmes autochtones (LVFA)**

aide les organisations autochtones à fournir des services et des programmes communautaires pour prévenir la victimisation et aider les victimes de façons culturellement pertinentes.

- > Le programme destiné aux enfants qui sont témoins de violence, exécuté par l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC), aide les jeunes de différents âges à guérir des effets d'avoir été témoins de violence familiale.

- > Les services fournis aux Métisses victimes de violence et à leurs familles par le personnel de The Métis Nation of Ontario (MNO).

Le travail du Groupe de travail mixte a aidé l'Ontario à jouer un rôle de premier plan à la Table ronde nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, tenue en 2015. À cette occasion, l'Ontario a proposé 10 mesures pour améliorer la situation des femmes et des filles autochtones, entre autres la création d'une campagne de sensibilisation pancanadienne et un plan d'action socio économique pour les femmes et les filles autochtones. Cette proposition est résumée à la fin de la présente stratégie.

L'Ontario est déterminée à continuer de nouer des relations positives avec ses partenaires autochtones. En août 2015, la province a signé un accord politique historique avec les Chiefs of Ontario (COO). Cet accord renforce un engagement commun de travailler dans un esprit de respect mutuel et de collaboration en vue d'améliorer la qualité de vie des communautés des Premières Nations.

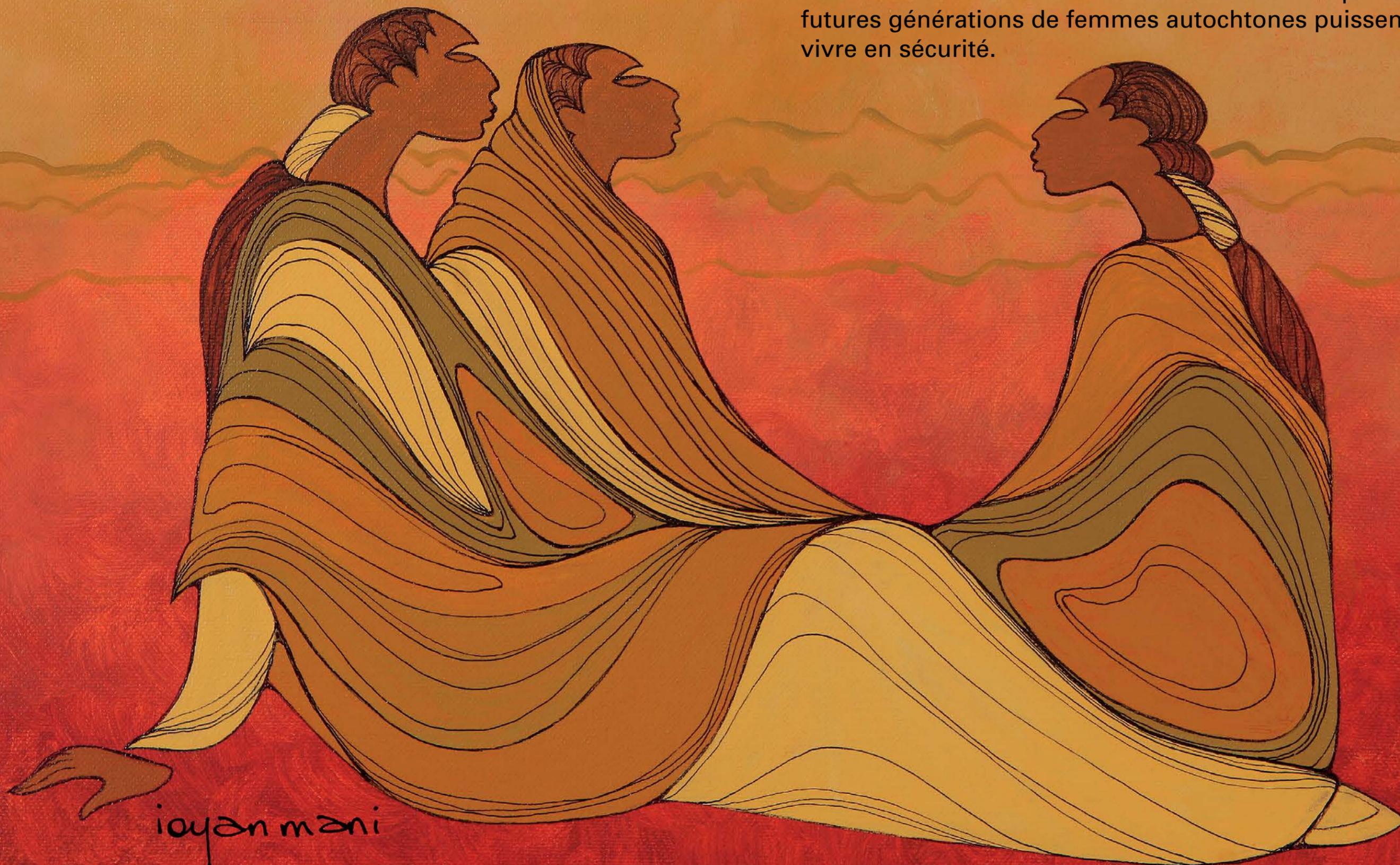
Les dirigeants autochtones ont montré qu'ils ont les connaissances et la volonté nécessaires pour aider leurs communautés et la volonté de le faire. Toutefois, ils peuvent manquer de ressources, de soutien et de moyens pour coordonner ce soutien.

La présente stratégie mise sur les interventions existantes coordonnées avec les groupes autochtones. Elle appuiera les mesures de changement pilotées par les communautés qui visent à stopper la violence à l'endroit des femmes autochtones et à apporter un soutien à leurs familles.

L'Ontario continuera de collaborer avec ses partenaires pour veiller à ce que la mise en œuvre de la stratégie tienne compte des diverses voix des communautés des Premières Nations, Métisses et Inuites dans l'ensemble de la province.

VISION

L'Ontario et les communautés autochtones s'unissent pour mettre fin à la menace de la violence qui pèse sur les femmes et les familles et faire en sorte que les futures générations de femmes autochtones puissent vivre en sécurité.

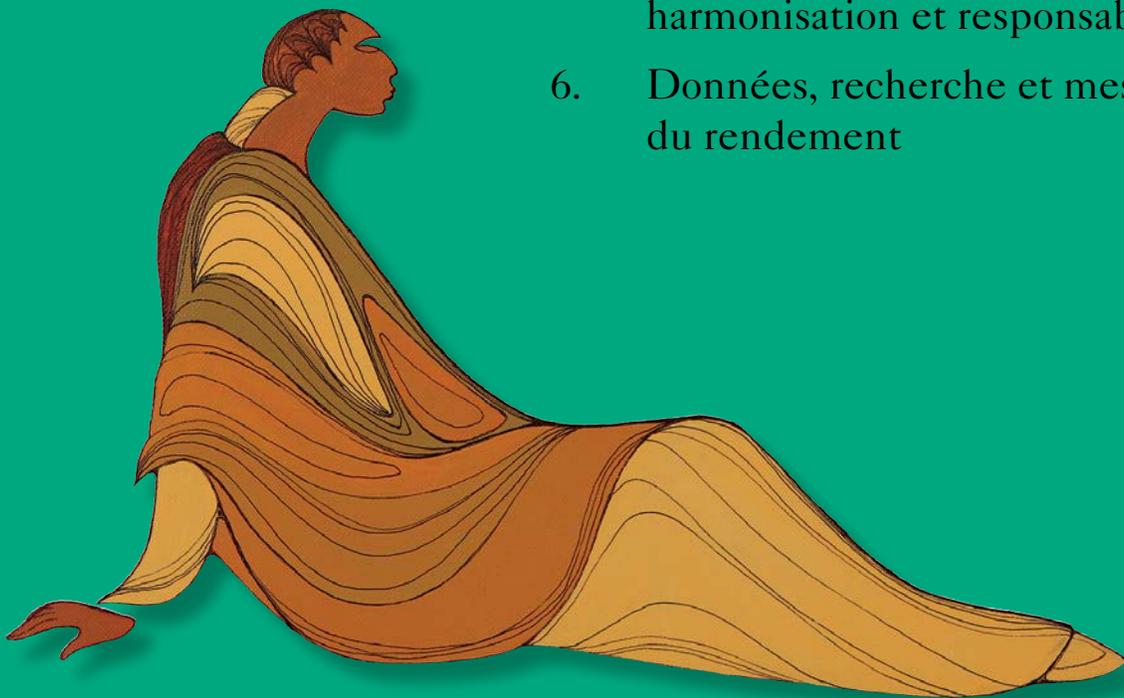


20

LA VOIE À SUIVRE

La stratégie de l'Ontario promeut la sécurité et la guérison dans les communautés et s'attaque aux causes profondes dans six domaines :

1. Soutien des enfants, de la jeunesse et des familles
2. Sécurité et guérison dans les communautés
3. Police et justice
4. Prévention et sensibilisation
5. Leadership, collaboration, harmonisation et responsabilité
6. Données, recherche et mesures du rendement



1. Soutien des enfants, de la jeunesse et des familles

Nouveau financement : 80 millions de dollars sur trois ans

Les jeunes Autochtones constituent le segment de notre population et de notre main d'œuvre qui connaît la croissance la plus rapide. Ils doivent accéder à des perspectives de croissance et pouvoir façonner leur propre avenir pour pouvoir apporter des contributions à leurs communautés et à la province.

Pour pouvoir profiter de ces perspectives, les enfants doivent grandir dans des milieux sécuritaires et favorables. En cas de crise, une intervention précoce est essentielle. Ces enfants ont besoin du soutien de leurs familles et devraient avoir toutes les possibilités de demeurer dans leurs communautés pour obtenir l'aide dont ils ont besoin.

À cette fin, l'Ontario investit 80 millions de dollars sur trois ans pour instaurer un **programme de bien-être familial** visant à réduire les effets de la violence sur les familles autochtones en offrant des mesures de soutien communautaire aux familles en crise. Ce programme sera conçu, élaboré et exécuté par et pour les partenaires des Premières Nations, Métis et Inuits dans leurs propres communautés. Il comprendra des mesures de soutien qui s'attaqueront aux causes profondes de la violence, aux traumatismes intergénérationnels et à la surreprésentation des enfants et des adolescents des Premières Nations, Métis et Inuits — tant dans leurs communautés que dans les centres urbains — dans les systèmes d'aide à l'enfance et de justice pour la jeunesse.

L'Ontario investit 80 millions de dollars sur trois ans pour instaurer un programme de bien-être familial visant à réduire les effets de la violence sur les familles autochtones en offrant des mesures de soutien communautaire aux familles en crise.

Ces mesures de soutien comprendront, entre autres :

- **L'augmentation du nombre de travailleurs de première ligne pour accroître l'accès des familles aux services.** On s'assurera ainsi que les services existants se complètent et exploitent les ressources en place au maximum. Le programme assurera une formation aux personnes dans leurs propres communautés de manière à créer de nouveaux emplois et services à proximité du domicile.
- **Des programmes communautaires destinés aux enfants qui ont été victimes de violence.** Les enfants qui sont témoins de la violence en portent le fardeau le reste de leur vie. De nouveaux prestataires de services pourront concevoir et exécuter des programmes d'intervention précoce et fournir un meilleur soutien aux enfants, aux adolescents et aux familles qui en ont besoin.
- **Des lieux sécuritaires.** De nombreuses familles estiment que les postes de police, les bureaux des conseils de bande et les organismes de protection de l'enfance n'assurent pas un soutien culturellement adapté et global. Le programme assurera

un financement pour la fourniture de lieux accueillants et sécuritaires aux victimes et aux membres de leurs familles, ce qui appuiera les efforts de prévention et d'intervention précoce.

Le nouveau programme marque un profond changement par rapport aux approches prescriptives de la prestation de services souples et holistiques qui soutiennent plus efficacement les communautés autochtones. En outre, il aidera les familles et les communautés autochtones à guérir des effets étendus du traumatisme intergénérationnel.

En plus de la mise en place du nouveau programme, l'Ontario continuera de soutenir l'accès à des programmes de formation professionnelle et d'apprentissage pour les femmes autochtones et l'accès des apprenants autochtones à l'éducation et à la formation postsecondaires.

2. Sécurité et guérison dans les communautés

Nouveau financement : 15,75 millions de dollars sur trois ans

23

Briser le cycle de la violence implique le soutien de la santé culturelle, mentale, émotionnelle, spirituelle et physique de toutes les personnes touchées : les victimes, les membres de leurs familles, les membres de la communauté et même les auteurs de la violence. La présente stratégie à long terme mettra des programmes en place et étendra des programmes existants pour assurer un meilleur soutien à toutes les personnes affectées par la violence.

Un soutien efficace

- **Élaborer une stratégie centrée sur les survivantes pour s'attaquer à la traite de personnes en Ontario.** Non seulement la stratégie permettra de déterminer les causes et d'élaborer des stratégies basées sur la prévention et l'intervention, mais elle répondra également aux besoins culturels des communautés des Premières Nations, Métisses et Inuites.

- **Améliorer le soutien assuré par le système de justice.** On révisera les programmes existants pour veiller à ce que les femmes et les communautés autochtones aient accès à des mesures de soutien efficaces. Cela comprend la recherche et la mobilisation en vue de soutenir l'amélioration des refuges et des organismes de counseling pour mieux répondre aux besoins des femmes autochtones tant dans leurs communautés qu'à l'extérieur.

- **Étendre la ligne d'aide Talk4Healing pour en faire un service d'aide provincial culturellement approprié destiné aux femmes autochtones victimes de violence.** L'expansion sera fondée sur les résultats de l'utilisation de la ligne d'assistance aux femmes autochtones Talk4Healing dans le nord de l'Ontario.

Briser le cycle de la violence implique le soutien de la santé culturelle, mentale, émotionnelle, spirituelle et physique de toutes les personnes touchées.

Prévention de la violence

- **Élaborer des programmes de guérison et de prévention de la violence destinés aux hommes autochtones.** Les programmes seront spécialement adaptés aux traditions, aux cultures et aux besoins.

- **Mettre en œuvre le programme Kizhaay Anishinaabe Niin (Je suis un homme gentil).** Le programme fournit des services d'éducation publique et de counseling culturellement pertinents aux hommes et aux adolescents autochtones. Un financement favorisera sa mise en œuvre dans toute la province.

- **Augmenter le nombre de programmes de guérison destinés aux délinquantes autochtones.** Cela comprendra des programmes de réadaptation fondés sur les approches à l'éducation et à la guérison propres aux Autochtones.

- **Faire participer les écoles à la prévention de la violence.** On collaborera avec les partenaires des Premières Nations, Métis et Inuits pour déterminer comment les écoles et les conseils scolaires peuvent aider à rompre le cycle de la violence.

Si les femmes autochtones et leurs familles peuvent compter sur le soutien dont elles ont besoin pour demeurer dans leurs communautés lorsqu'elles subissent la violence ou qu'elles s'en libèrent, elles peuvent amorcer leur guérison et commencer à réaliser leur potentiel.



3. Police et justice

Nouveau financement : 2,32 millions de dollars sur trois ans

25

Les femmes et les communautés autochtones doivent accéder à un système de justice équitable qui tient compte de leurs besoins et leur assure un soutien efficace. L'Ontario s'engage à opérer les réformes du système de justice qui répondent à ces besoins.

- **Proposer une nouvelle législation pour aider la police à élucider les cas de personnes disparues.** La législation proposée fournirait aux services de police le soutien dont ils ont besoin pour mener des enquêtes efficaces. Les communautés et organismes autochtones participeront à son élaboration de manière qu'elle soit adaptée aux enjeux des communautés autochtones et aux obstacles qui se posent dans les cas de disparition de femmes autochtones.

- **Élaborer un nouveau programme de formation des policiers et améliorer le programme existant dans le but de sensibiliser les participants à la violence faite aux femmes autochtones et de leur donner les compétences nécessaires pour prévenir cette violence et intervenir.**

Au Collège de police de l'Ontario, les futurs policiers ainsi que certains policiers d'expérience et officiers spécialisés seront sensibilisés aux communautés autochtones, à leurs terres et leurs enjeux historiques et contemporains. Ils acquerront également les compétences requises pour lutter contre la violence à l'endroit des femmes autochtones.

- **Étendre l'utilisation du logiciel de Gestion des enquêtes importantes aux services policiers des Premières Nations.** En assurant l'accès au logiciel aux membres des services policiers des Premières Nations et en leur donnant la formation nécessaire, ceux-ci seront mieux en mesure de déceler les chevauchements entre différentes affaires, ce qui pourra aider à identifier les prédateurs en série.

- **Faire de la recherche sur les problèmes clés et les pratiques optimales reliés aux interventions policières dans les cas de violence à caractère sexuel et de harcèlement sexuel.** En disposant de meilleures données sur les interventions courantes et en explorant de nouvelles méthodes prometteuses, la police pourra mieux prévenir la violence et intervenir rapidement. En misant sur le Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels, le gouvernement travaillera de concert avec ses partenaires pour améliorer la collecte de données et étendre les relations entre les institutions d'enseignement postsecondaire et les services policiers.

- **Former les procureurs de la Couronne concernant les enjeux reliés à la violence faite aux femmes autochtones.**

Une formation spéciale sera donnée aux procureurs de la Couronne pour leur fournir les moyens dont ils ont besoin pour tirer le maximum du modèle de poursuites amélioré adapté aux cas d'agression sexuelle. Elle portera spécifiquement sur les femmes et les filles autochtones victimes de violence à caractère sexuel.

4. Prévention et sensibilisation

Nouveau financement : 1,15 million de dollars sur trois ans

Aujourd'hui, les Ontariennes et Ontariens sont mieux au fait de la violence et du harcèlement sexuels, grâce en partie au document intitulé *Ce n'est jamais acceptable : Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels*. Ce plan d'action, rendu public en 2015, vise à sensibiliser davantage le public au problème, à remettre en question les normes et les croyances sociétales et à aider les survivantes et survivants en veillant à leur apporter le soutien dont ils ont besoin quand ils appellent à l'aide.

Si nous voulons continuer d'accroître la sensibilisation à la violence et y mettre fin, nous devons tous comprendre les problèmes additionnels qui sont propres aux femmes et aux communautés autochtones. L'indifférence envers le bien-être des femmes autochtones n'est jamais acceptable; elle crée des milieux où la violence peut avoir libre cours.

Ensemble, nous devons changer les attitudes, les perceptions et les comportements qui entretiennent la violence. Il faut d'abord être au fait du problème.

- **Imposer une formation obligatoire sur les compétences culturelles.**

L'année 2016 est axée sur l'éveil à la réalité autochtone dans la fonction

publique de l'Ontario. Le gouvernement mettra en place un programme de formation obligatoire de tous les fonctionnaires portant sur les cultures des Autochtones, sur le racisme et sur une approche basée sur les droits humains et l'égalité des sexes. Nos partenaires autochtones considèrent la formation de la fonction publique comme une priorité et un pas important vers l'amélioration de la situation des femmes autochtones et de leurs familles.

- **Collaborer avec les partenaires autochtones de la province pour appuyer le lancement d'une campagne de sensibilisation du public et de prévention.** Il s'agissait d'un engagement majeur des participants à la Table ronde nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, tenue en 2015. La campagne suscitera un changement dans les attitudes et les perceptions vers la valorisation et le respect des femmes autochtones en tant que parties prenantes de leurs nations et communautés et de la société canadienne. Elle éliminera les stéréotypes et la stigmatisation qui entretiennent la violence contre les femmes et les filles autochtones, renforcera l'engagement et inspirera les communautés autochtones et non autochtones à agir pour mettre fin à la violence faite aux femmes autochtones.

5. Leadership, collaboration, harmonisation et responsabilité

Nouveau financement : 500 000 dollars sur trois ans

L'Ontario continuera d'assurer un leadership en ce qui concerne la prévention de la violence faite aux femmes autochtones.

- **En 2016, l'Ontario tiendra le cinquième Sommet national des femmes autochtones, qui réunira des représentantes et représentants du gouvernement et des communautés autochtones.** Ce sommet tablera sur le travail déjà accompli et poursuivra le mouvement national vers l'amélioration de la situation des femmes autochtones victimes de violence.
- **Appuyer les initiatives provinciales visant à stopper cette violence et les harmoniser avec les engagements fédéraux.** L'Ontario collaborera avec le gouvernement fédéral afin de mieux coordonner les actions et d'augmenter le soutien des partenaires afin de faire cesser la violence à l'endroit des femmes autochtones.

- **Établir un comité directeur interministériel ayant pour mandat de superviser la mise en œuvre de la stratégie et d'assurer la responsabilité.**

Ce comité assurera le leadership et la responsabilité gouvernementaux en se réunissant chaque année pour superviser la mise en œuvre de la présente stratégie à long terme. Il sera coprésidé par la ministre déléguée à la Condition féminine et le ministre des Affaires autochtones.

La collaboration et le partage du leadership entre le gouvernement et les organisations autochtones marquent un pas important vers la réconciliation et l'amélioration des relations entre la Couronne et les peuples des Premières Nations, Métis et Inuits en Ontario.

L'Ontario collaborera avec le gouvernement fédéral afin de mieux coordonner les actions et d'augmenter le soutien des partenaires afin de faire cesser la violence à l'endroit des femmes autochtones.

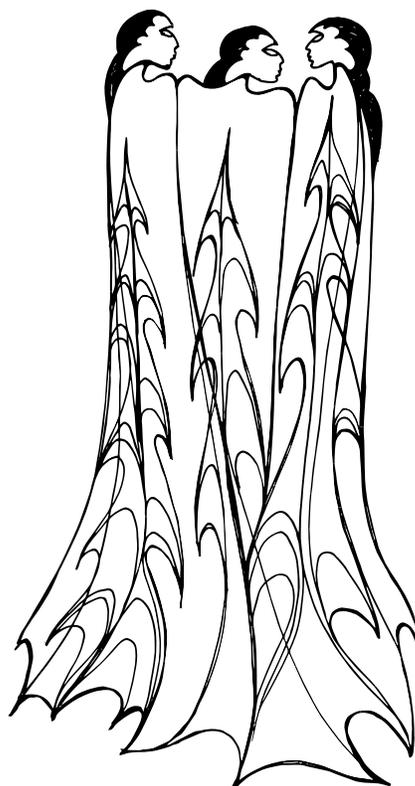
6. Données, recherche et mesures du rendement

Nouveau financement : 750 000 dollars sur trois ans

On ne peut mesurer la réussite sans compter sur une solide base d'information. En disposant de statistiques et de données solides sur la violence faite aux femmes autochtones, le gouvernement et ses partenaires pourront mieux attribuer les ressources, déterminer les mesures les plus efficaces et assurer le suivi des progrès accomplis au cours des années à venir.

- **Étendre la collecte de données et la recherche.** Les données sur les populations des Premières Nations, Métisses et Inuites sont limitées. L'Ontario s'emploiera à augmenter la collecte de données et à financer la recherche de manière à pouvoir mieux cerner et éliminer les causes de la violence, depuis les agressions sexuelles jusqu'à la traite de personnes.
- **Mettre en place un nouveau cadre de mesure du rendement.** De concert avec ses partenaires autochtones, l'Ontario établira de nouvelles façons de suivre l'avancement de la lutte contre la violence et de mieux cerner la portée et la nature des enjeux. Cela se fera de concert avec les communautés autochtones et leurs dirigeants dans le but d'élaborer un cadre culturellement approprié.

Il est primordial de coordonner la collecte de données entre les organisations autochtones et le gouvernement. Les données que nous recueillons sur l'utilisation et la qualité des services orienteront les partenaires dans l'élaboration de nouveaux programmes et de nouvelles politiques qui conviennent aux besoins des communautés autochtones.



« La prévalence de la violence à l'endroit des femmes autochtones est alarmante. Nous devons faire notre possible pour briser le cycle. Le Programme de bien-être familial peut nous aider en ce sens. Il repose sur une approche communautaire culturellement appropriée; c'est ce que nous avons toujours demandé. Ce qui peut fonctionner à Thunder Bay ne fonctionnera pas nécessairement à Toronto, et c'est pourquoi chaque communauté doit avoir les coudées franches. »

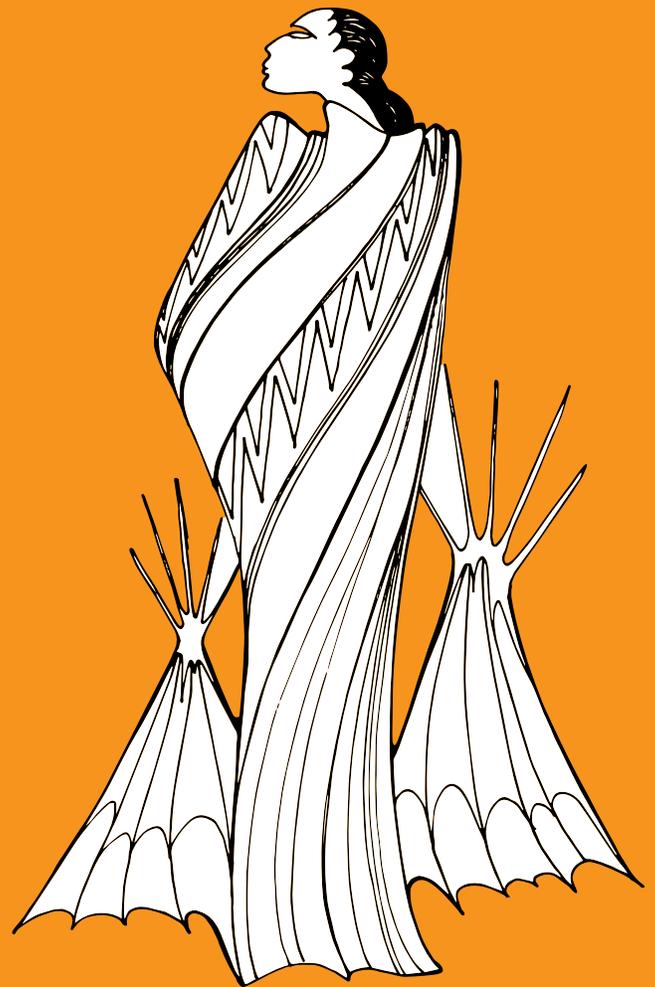
*Sheila McMahon, présidente du Conseil,
Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres*

UNE VISION DE LA RÉUSSITE

La présente stratégie et les initiatives qui en font partie représentent une évolution de la collaboration entre le gouvernement et les peuples des Premières Nations, Métis et Inuits.

C'est ce à quoi ressemble la réconciliation.

La réussite exige un effort soutenu. L'Ontario est déterminée à travailler avec les communautés autochtones pour faire cesser la violence subie par les femmes des Premières Nations, Métisses et Inuites et leurs familles. Le gouvernement continuera de participer à l'élaboration et à la prestation de programmes et de services et s'emploiera à soutenir tous les partenaires qui prennent l'initiative et offrent des programmes adaptés aux besoins des communautés.





Une idée de la réussite

31

Une baisse généralisée et à long terme des cas de violence à l'endroit des femmes autochtones.

- La population et la fonction publique de l'Ontario sont davantage sensibilisés aux conditions propices à la violence contre les femmes autochtones et aux effets de cette violence dans les familles et les communautés autochtones, et en ont une meilleure connaissance.
- Les attitudes, les normes et les comportements qui perpétuent la violence faite aux femmes autochtones ont changé, ce qui a réduit la violence envers les femmes et les adolescentes autochtones.
- Les interventions gouvernementales coordonnées s'attaquent aux problèmes systémiques qui ont rendu les femmes autochtones de plus en plus vulnérables à la violence.
- Les femmes autochtones et leurs familles ont davantage accès à un système plus efficace et plus coordonné de services holistiques (c. à d. communautaires, de santé, de logement et d'éducation, entre autres).
- Les services, les programmes et les politiques des ministères et des partenaires autochtones sont plus inclusifs et culturellement appropriés, de manière à répondre aux besoins particuliers des populations des Premières Nations, Métisses et Inuites, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves, dans les milieux ruraux et urbains ou dans les collectivités éloignées et du Nord.

- Les policiers, les procureurs de la Couronne, les agents des services correctionnels et les autres intervenants du secteur de la justice sont formés pour mieux faire face aux problèmes de violence à l'endroit des femmes autochtones.
- Les femmes autochtones et leurs familles se sentent traitées avec respect par le système de justice.
- Les communautés autochtones estiment que le secteur de la justice a réagi efficacement aux problèmes liés aux femmes disparues, victimes de violence ou assassinées.
- Il y a moins d'enfants autochtones pris en charge à la suite de violences familiales ou après avoir été témoins de telles violences.
- La collecte de données et l'élaboration de mesures du rendement s'inscrivent dans une approche coordonnée entre le gouvernement et les divers partenaires, dont les femmes autochtones. Les mesures des résultats et des progrès accomplis seront culturellement appropriées en fonction des besoins particuliers des communautés autochtones.

LA RÉUSSITE EXIGE UN EFFORT SOUTENU.

« Pour mettre fin à la violence à l'endroit des femmes autochtones, il faut un engagement collectif et des actions concrètes. C'est ce que la stratégie à long terme permettra de réaliser. La mise en place dans la fonction publique d'un programme de formation obligatoire en savoir faire culturel relatif aux communautés des Premières Nations, Métisses et Inuites est un engagement clé. Il est essentiel d'accroître la sensibilisation au problème pour opérer un véritable changement et progresser vers l'atteinte de notre objectif commun : faire cesser la violence dont sont victimes les femmes des Premières Nations, Métisses et Inuites. »

*Gary Lipinski, président,
Métis Nation of Ontario*

« Pour briser le cycle de la violence, il faut au préalable assurer la prévention. Le Programme de bien-être familial garantira un soutien culturellement approprié et efficace à la maison par l'intervention et la prévention. Ainsi, nos enfants pourront grandir dans une communauté forte, en dehors des services de bien-être de l'enfance. »

*Chef Fawn Wapioke,
Shoal Lake 39
Independent First Nations (IFN)*

ANNEXE A :

34

LES DIX MESURES PANCANADIENNES PROPOSÉES PAR L'ONTARIO

[pour mettre fin à la violence contre les
femmes autochtones]

Prévention et sensibilisation

- **Campagne de prévention et de sensibilisation pancanadienne.** En se fondant sur les initiatives existantes, collaborer afin de mettre en place une campagne pancanadienne de prévention et de sensibilisation visant à changer la perception et les attitudes de la population concernant le problème de la violence à l'endroit des femmes et des filles autochtones, y compris l'intimidation.
- **Plan socio économique pour les femmes et les filles autochtones.** Élaborer un plan d'action socio économique pour les femmes et les filles autochtones dans le cadre d'une entente FPTA (fédérale-provinciale-territoriale-autochtone), en s'appuyant sur des initiatives et des plans d'action existants (p. ex. par le biais du Groupe de travail sur les affaires autochtones), y compris des stratégies visant à assurer l'accès au logement, aux services à l'enfance et à l'éducation (dont la transition entre les institutions d'enseignement dans les réserves et les institutions hors réserves) ainsi que des possibilités économiques. Le suivi de l'application du plan pourrait se faire à l'occasion de la Table ronde qui se tiendra en 2016.

Sécurité et guérison dans les communautés

- **Plans de sécurité communautaire.** Étendre l'initiative des plans de sécurité communautaire en vue d'appuyer l'élaboration d'un nombre déterminé de plans de sécurité dans les communautés axés principalement sur la guérison et répondant aux besoins en matière de sécurité propres à chaque communauté rurale, éloignée et urbaine, réserve et village.
- **Groupe de travail pancanadien sur la justice.** Établir un mécanisme pour réunir des représentants des groupes de travail régionaux sur les femmes et les filles assassinées et disparues, des officiers de police spécialisés, des procureurs et des travailleurs sociaux s'occupant de victimes qui sont appelés à intervenir dans les dossiers de femmes et de filles autochtones assassinées et disparues, afin d'améliorer les communications et la coordination entre les organismes en cause, de partager les pratiques optimales et d'élaborer des stratégies de collaboration pour accroître la sécurité des femmes et des filles autochtones. La première réunion aura lieu au Manitoba.



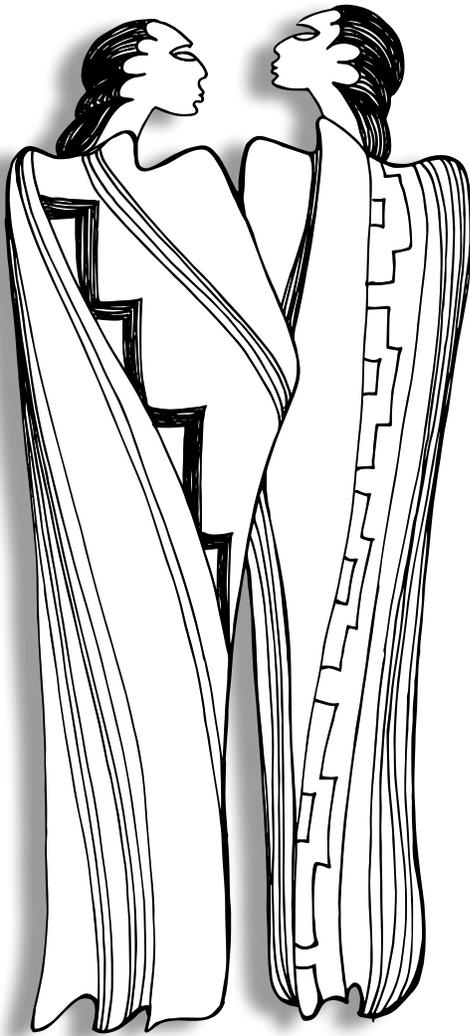
- La population et les membres de la fonction publique de l'Ontario sont davantage sensibilisés aux facteurs contribuant à la violence à l'endroit des femmes et des communautés autochtones.
- Les attitudes, les normes et les comportements qui perpétuent la violence à l'endroit des femmes autochtones changent.

Mesures de police et de justice

- **Protocoles de participation des communautés.** Les services de police et de justice collaboreront avec les communautés autochtones pour élaborer des protocoles de participation respectueuse à la conception et à l'élaboration de politiques, de programmes et de services qui pourraient avoir des incidences sur les femmes et les filles autochtones.
- **Formation en savoir faire culturel.** Offrir aux membres des forces policières et aux travailleurs du système de justice pénale une formation en savoir faire culturel axée entre autres sur l'histoire des Autochtones, les effets des politiques, la législation et le traumatisme historique. Cette formation pourrait aussi être étendue aux membres de la fonction publique et au personnel des services publics, par exemple les enseignantes et enseignants, les intervenants du secteur des soins de santé et des services d'aide sociale à l'enfance.
- **Collaboration, bases de données et partage d'information pancanadiens.** Collaborer en matière de procédures policières et améliorer les interventions dans l'ensemble du Canada. Cela comprendrait la mise en place de systèmes de collecte de données et de bases de données multipartites efficaces et fiables concernant les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- **Services policiers des Premières Nations.** Assurer un soutien aux services policiers des Premières Nations par le biais d'accords de financement à long terme adéquats et durables.

MAXINE NOEL

Maxine Noel, de la nation Sioux, vit en Ontario depuis 1964. Elle est reconnue et admirée comme une des plus talentueuses artistes des Premières Nations. Son œuvre est visionnaire en ce qu'elle embrasse la résilience, la coopération et un profond engagement envers l'esprit et l'histoire de son peuple et de tous les peuples. Survivante du système des pensionnats, madame Noel sensibilise élèves et étudiants à cette terrible histoire partout en Ontario et dans le reste du Canada tout en favorisant un dialogue de réconciliation et de responsabilisation entre les générations. Débordant de couleurs éclatantes et de lignes épurées, son art honore les femmes et les familles autochtones; elle prête sa voix et son talent à des projets qui visent à améliorer la santé et le bien-être des femmes et des filles autochtones. Son œuvre intitulée Famille exprime l'importance du dialogue comme fondement de familles et de communautés fortes et en santé, du partage des expériences qui nous permettra de créer de nouvelles histoires inspirantes. Elle signe ses œuvres de son nom sioux IOYAN MANI, qui signifie « Marcher au-delà.»



Les œuvres de madame Noel émaillent le document de la Stratégie. Certaines de ses peintures et esquisses ont été adaptées, avec son autorisation, pour accompagner le texte et les pages liminaires des différentes sections du document.

Cette nouvelle stratégie visant à stopper la violence contre les femmes autochtones et leurs familles fait suite à des années de revendications et d'initiatives de la part des Autochtones.

**LE CHEMINEMENT
SE POURSUIT...**



ONTARIO.CA/PASAPASENSEMBLE



Imprimé en Ontario, au Canada, sur du papier recyclé.
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016 ISBN 978-1-4606-7281-5 (PRINT)